

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 19/12/14

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Janv.15					Moyen	Fev	Mars	Observations
	S 02	S 03	S 04	S 05					
St Hélène	8	8	8	8	8	8	8		
Prépa matière première	21	21	21	21	21	21	21		
CTD	7	7	7	7	7	7	7		
BIO	6	6	6	6	6	6	6		
Préparation structures	7	7	7	7	7	7	7		
Malaxage & coulée	40	40	40	40	40	40	40		
Finition	15	15	15	15	15	15	15		
CND	6	6	6	6	6	6	6		
Laboratoires LBM+LEE	20	20	20	20	20	20	20		
Laboratoires LA	15	15	15	15	15	15	15		
C.E.P(ou SA)	43	43	43	43	43	43	43		
Total charge	188								
Détachés (hors P+SA)	2	2	2	2	2	2	2		
Indisponible	4	4	4	4	4	4	4		
Prêt	0	0	0	0	0	0	0		
Effectif inscrit ESM	186	186	186	186	186	186	186		
Besoin extérieur	8	8	8	8	8	8	8		
Effectif total	194								
Ecart effectif / charge	0								

Situation économique et de l'emploi :

Le directeur a dit qu'il convoquerait un CHSCT Exceptionnel sur le stratégique pour faire le point de l'activité 1 an après l'accident.

Les élus SUD ont signalé que l'encadrement du malaxage-coulée a subi des pressions de la part du responsable de la BUS pour réaliser une activité alors qu'il n'y avait pas l'effectif adéquat pour le faire.

Du point de vue de la sécurité, cela démontre que tout le monde n'a pas tiré les

leçons de l'accident du 5 décembre concernant la priorité sur le principe de précaution.

Intérimaires : Il y a 20 fins de missions, 4 aux Achats, 9 au CEP et 7 à la BUS.

Sur les 45 intérimaires, il en reste 25.

Les élus SUD ont protesté sur la politique drastique de gel des embauches imposée par la DRH HERAKLES au détriment du bon fonctionnement de l'activité.

ST : Nous avons rappelé que la nouvelle organisation de l'astreinte ne pourra

s'appliquer avant que le CHSCT soit consulté car elle n'a rien à voir avec la consultation sur la mise en place de l'horaire variable. Le but des interventions du chef de services qui vivent les tensions (déjà trop présentes dans ce service) nous échappe.

Démantèlement M45 : Les élus SUD ont demandé un renforcement de la formation sur le tri des déchets dans tous les secteurs.

Budget 0,15% : Le RH n'a toujours pas d'information de la DRH HERAKLES à nous communiquer concernant nos demandes sur les critères.

Calcul 1/10^{ème} : Nous avons redemandé la méthode de calcul détaillée. Le RH a dit qu'il nous la communiquerait.

Il y a beaucoup de sujets pour lesquels la direction locale n'a aucune information à nous communiquer de la DRH. Nous avons demandé à la direction d'y remédier. Ce point était partagé par l'ensemble des élus.

Indices mini intérimaires : Suite à la demande des élus SUD de respecter l'équivalence avec les salariés du site, le directeur a dit qu'après examen, s'il y a des cas, ils seront régularisés avec rappel.

Projet HERO : Les élus CE ont voté à l'unanimité (4 SUD et 3 CGC) le mandatement du CHSCT sur l'examen du projet en approuvant la délibération d'expertise votée par le CHSCT.

La consultation du CE était au point suivant. Les élus SUD ont déclaré que venant de voter un mandatement du CHSCT pour une expertise, nous n'avons pas les éléments pour être consulté.

Nous avons souligné que le même sujet ne peut être soumis au vote 2 fois, que les élus SUD ne pouvant pas voter (faute d'éléments suffisants) le quorum des votants n'est pas atteint (3 CGC sur 7 votants) et qu'une consultation ne pourrait être valide.

La CGC a lu une déclaration favorable au projet.

Pour conforter que la position du CE ne puisse être donnée sur ce sujet avant le

résultat de l'expertise et l'avis du CHSCT, les élus SUD ont voté la motion suivante :

Motion des élus SUD, majoritaires au CE, le 19 décembre 2014:

N'ayant pas les éléments pour émettre un avis sur le projet HERO, avant que l'expertise votée par le CHSCT ait été rendue, à ce jour, le CE ne peut pas donner d'avis sur ce même projet. *Motion votée et adoptée en séance (4 voix SUD).*

Commission logement : Les élus SUD ont demandé une réunion en début d'année pour relancer la commission logement.

Suite à la volonté de la mairie de racheter les logements SNPE, nous demandons la communication d'un état des lieux précis, des conditions de ventes, de différentes garanties...

Parallèlement, Nous souhaitons faire un point sur la primo accession et les mesures dont peuvent bénéficier les salariés afin de pouvoir les informer. Nous voudrions savoir dans quelles conditions sont accordées les sommes votées au CA HERAKLES (Aide au logement).

Usages : Nous avons protesté contre les refus d'accorder des congés exceptionnels pour raison médicale (examens spécifiques, scanner, etc...).

STC : Nous avons exprimé le sentiment d'une partie du personnel STC d'être traité inégalement concernant la journée de Noël. Nous avons également demandé qu'ils bénéficient d'un jour lorsqu'ils travaillent pendant un pont chômé payé. Le RH a prétendu que c'était pris en compte dans le forfait 5x8. Nous avons demandé que cela soit démontré. Nous avons rappelé que nous n'avons jamais pu négocier ce forfait car la direction a toujours refusé de fournir son mode de calcul détaillé. C'est pourtant l'information minimum qui revient de droit aux organisations syndicales et aux salariés concernés...A suivre...

Les élus SUD vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2015 !!!